

Lausanne, le 20 janvier 2025

*Communiqué de presse*

## **Non à la hausse de la franchise minimale – pour un financement solidaire du système de santé !**

Après les hausses continues des primes maladies, probablement appelées à durer et s'accroître avec l'acceptation de la réforme EFAS, voilà qu'un nouveau coup de fouet concocté par la droite du parlement fédéral guette les personnes précaires de notre pays : la hausse de la franchise minimale.

Les coûts se répercuteront sur les assuré.e.s, par exemple les personnes atteintes de maladie chronique qui n'ont pas la possibilité d'élever le niveau de leur franchise ou s'épargner des soins ou médicaments. Des coûts supplémentaires qui vont aussi concerner les pouvoirs publics, avec des remboursements de frais médicaux plus importants pour les prestations complémentaires (PC).

Il est temps de s'orienter vers un système de santé et une répartition des coûts solidaires, en revoyant la rémunération des prestataires privés et en appliquant des primes maladies en fonction du revenu.

Nos membres, retraités pour la plupart au bénéfice de petites rentes, seront directement touchés par cette hausse. L'AVIVO Suisse exprime son opposition ferme à ce projet, et se tient à disposition pour le combattre par voie référendaire si nécessaire.

**Béatrice Métraux** – coprésidente AVIVO Suisse

**Anne-Catherine Lyon** – coprésidente AVIVO Suisse